

Nouvelles pratiques sociales



Les années 60 dans l'Outaouais : les bouleversements annonciateurs de la réforme Castonguay-Nepveu

Léa Diotte and Louis Favreau

Volume 8, Number 2, Fall 1995

Les pratiques sociales des années 60 et 70

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301328ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301328ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Diotte, L. & Favreau, L. (1995). Les années 60 dans l'Outaouais : les bouleversements annonciateurs de la réforme Castonguay-Nepveu. *Nouvelles pratiques sociales*, 8(2), 51–71. <https://doi.org/10.7202/301328ar>

Article abstract

Le Québec de la fin des années 50 souffre d'un grave déficit démocratique. La Révolution tranquille n'est pas encore présente, bien qu'à l'ordre du jour. De leur côté, les services sociaux enregistrent de graves défaillances institutionnelles. Les pratiques sociales de la période 60-70 sont d'autant plus importantes à comprendre que les intervenants vont instaurer, du moins les plus jeunes d'entre eux devenus des professionnels, de nombreux changements. De quasi-intrus qu'ils étaient hier, plusieurs d'entre eux occupent aujourd'hui des postes de direction dans les services sociaux publics ou un leadership d'influence dans le secteur communautaire. L'article qui suit illustre le parcours d'intervenants sociaux et de leurs institutions d'appartenance sur une quinzaine d'années (de la fin des années 50 jusqu'en 1973) dans l'Outaouais québécois. Il analyse aussi ce qui caractérise une transition au tournant des années 1965-1966 qui s'opère entre deux dynamiques correspondant à deux sous-périodes. Il conclut sur une mise en perspective du travail social des années 60 par rapport au travail social d'aujourd'hui, à l'aube de l'an 2000.

❖ Les années 60
dans l'Outaouais:
les bouleversements
annonciateurs
de la réforme
Castonguay-Nepveu

*Léa Diotte
Louis Favreau¹
Département de travail social
Université du Québec à Hull*

Le Québec de la fin des années 50 souffre d'un grave déficit démocratique. La Révolution tranquille n'est pas encore présente, bien qu'à l'ordre du jour. De leur côté, les services sociaux enregistrent de graves défaillances institutionnelles. Les pratiques sociales de la période 60-70 sont d'autant plus importantes à comprendre que les intervenants vont instaurer, du moins les plus jeunes d'entre eux devenus des professionnels, de nombreux changements. De quasi-intrus qu'ils étaient hier, plusieurs d'entre eux occupent aujourd'hui des postes de direction dans les services sociaux publics ou un leadership d'influence dans le secteur communautaire.

1. Nous avons bénéficié pour la recherche couvrant les années 60 de la contribution d'Hélène Brazeau, de Colette Désilets et de Joëlle Touzin, assistantes de recherche.

L'article qui suit illustre le parcours d'intervenants sociaux et de leurs institutions d'appartenance sur une quinzaine d'années (de la fin des années 50 jusqu'en 1973) dans l'Outaouais québécois. Il analyse² aussi ce qui caractérise une transition au tournant des années 1965-1966 qui s'opère entre deux dynamiques correspondant à deux sous-périodes. Il conclut sur une mise en perspective du travail social des années 60 par rapport au travail social d'aujourd'hui, à l'aube de l'an 2000.

DES PRATIQUES SOCIALES QUI SE DÉVELOPPENT DANS LE CONTEXTE PARTICULIER D'UNE RÉGION FRONTALIÈRE

Région frontalière, l'Outaouais des années 60 se caractérise par le côtoie-ment quotidien de deux villes : Hull, petite ville québécoise francophone et ouvrière³ située à deux pas du Parlement canadien, et Ottawa, à la fois ville ontarienne et capitale nationale. Cela veut aussi dire deux villes appartenant à deux systèmes politiques provinciaux ayant leurs spécificités, le Québec pour la première et l'Ontario pour la seconde.

Mais la clé de ce dispositif frontalier provient surtout de la proximité d'un gouvernement fédéral omniprésent qui opère sur plusieurs registres à la fois : 1) en tant que gouvernement centralisant d'importants leviers de développement économique et social au pays ; 2) en tant qu'employeur de

2. La méthodologie utilisée a eu recours à deux stratégies de collecte des données : a) des récits de pratiques faits à partir d'entrevues semi-dirigées auprès de témoins (intervenants, gestionnaires, analystes) dotés d'une bonne connaissance des périodes étudiées ; b) des données tirées de sources documentaires. Une liste de 30 personnes fut constituée afin de représenter un échantillon suffisant pour la collecte de données. L'équilibre des divers champs de pratique et types de milieux et la représentation selon les sexes ont été les principaux critères retenus.

Les pratiques d'intervention de type institutionnel ou de type communautaire ont pu être explorées dans les milieux du Hull métropolitain (couvrant les villes de Hull, de Gatineau et d'Aylmer), dans le milieu semi-urbain de Mont-Laurier, Maniwaki et Buckingham et dans les milieux ruraux (notamment le Pontiac, la Petite-Nation et certains villages ou paroisses des territoires en Basse et Haute-Gatineau). Au total, quinze entrevues ont été menées, dont neuf explorent les pratiques en milieu institutionnel et six, celles en milieu communautaire. Le milieu institutionnel fait état principalement des pratiques de l'Agence de service social de Hull (SSH) qui deviendra, en 1967, le Service social de l'Outaouais (SSO), mais aussi de ce qui s'est passé à l'Orphelinat Sainte-Thérèse, au Centre psycho-social et au Centre hospitalier Pierre-Janet (CHPJ). Les secteurs représentés sont ceux de l'enfance-famille, des mères célibataires, des foyers nourriciers et des familles. Dans le milieu communautaire, nous avons couvert les pratiques d'animation et les projets mis de l'avant par l'Assemblée générale de l'Île-de-Hull (AGIH) ainsi que les débuts de l'organisation communautaire de l'Agence vers la fin de la décennie en milieu semi-urbain et rural (Maniwaki, Mont-Laurier, le Pontiac). Sept femmes ont fait part de leurs expériences, dont cinq ayant œuvré en milieu institutionnel et deux, en milieu communautaire. Huit hommes ont fait de même, dont quatre provenaient du milieu institutionnel et quatre, du milieu communautaire.

3. Hull avec ces 57 000 habitants en 1961 s'est bâtie autour de l'industrie du bois et du papier (E.B. Eddy, p. ex.).

plusieurs milliers de Hulllois travaillant dans la fonction publique fédérale, et 3) en tant qu'autorité de la capitale nationale détenant d'importants pouvoirs de décision sur une partie du territoire riverain de l'Outaouais québécois.

Cette coexistence induit dans la région un enchevêtrement de relations fédérales-provinciales fortement marquées par des prises de position politiques polarisées sur la question nationale⁴. L'Outaouais à ce chapitre dispose d'une tradition qui ne se dément pas. Roger Poirier, ex-directeur de la pastorale au diocèse et animateur social engagé dans le milieu à cette époque, est formel à ce propos :

Que va-t-il se passer dans l'Outaouais québécois à partir de 1968 ? Ce coin de pays, situé loin de Québec et près d'Ottawa, va être le témoin d'une lutte qui aura comme fond de scène les nouveaux ré-alignements politiques. Les deux tendances, le fédéralisme et l'indépendantisme, s'y retrouveront donc ; elles feront sournoisement partie des ressorts de l'action. (Poirier, 1986 : 21)

Vivre dans un tel contexte ne favorise pas une identité régionale forte. L'Outaouais québécois est plutôt ambivalent. Il oscille entre son identité québécoise et son identité canadienne en bonne partie parce qu'il est situé à la périphérie d'une capitale nationale dont il espère tirer profit autant que l'autre côté de la rive parvient à le faire. C'est ainsi qu'à l'époque la région est peu développée sur le plan des ressources publiques de santé et de services sociaux. Le gouvernement du Québec va accentuer cette ambivalence par sa tendance à abandonner la région, prétextant et croyant qu'Ottawa s'en occupe. Résultat : une dépendance de la région voisine et de la province voisine pour répondre aux besoins en la matière. Ajoutons que l'Outaouais québécois, région oubliée du Québec, a souvent dû compter, au cours de cette décennie, sur nombre de ressources d'autres régions du reste du Québec comme Montréal, Québec, Trois-Rivières et même l'Abitibi pour la plupart des services spécialisés.

En outre, sur le terrain des services sociaux de l'époque, il existe une concurrence marquée entre les deux côtés de la rivière des Outaouais, notamment dans le recrutement des familles d'accueil, généralement mieux rémunérées par le gouvernement ontarien. Le même phénomène tend à se reproduire sur le plan professionnel. Les milieux de travail ontariens garantissent aux travailleurs sociaux une meilleure rémunération et une certaine reconnaissance à partir de modes plus professionnels

4. La polarisation est d'autant plus forte que la langue française est fragilisée par la proximité d'un fort bassin anglophone et que les fédéralistes dans l'Outaouais québécois sont en position de force. La seule région du Québec où les militants du PLQ n'ont pas pris leurs distances vis-à-vis de leurs homologues du PLC depuis Jean Lesage, c'est l'Outaouais.

d'intervention et de gestion des services: plan de service, travail par objectifs et priorités, etc.

En milieu communautaire, à la fin des années 60, au sein de la population des quartiers populaires de Hull, les premières expressions d'une citoyenneté active seront directement liées à l'intervention du gouvernement fédéral. Ce dernier crée, en effet, une Commission de la Capitale nationale et exproprie des centaines de petits propriétaires (1 500 habitations) et provoque l'exode de milliers de personnes habitant en plein cœur de l'Île-de-Hull (5 000 personnes) pour y construire un complexe d'édifices fédéraux (Poirier, 1986 : 128).

LE CHAMP DU TRAVAIL SOCIAL : DE L'ASSISTANCE SOCIALE À LA PROFESSIONNALISATION DES SERVICES

La période étudiée court de la fin des années 50 au début des années 70⁵. À l'intérieur de cette douzaine d'années, il faut distinguer deux sous-périodes très marquées, l'avant et l'après 1965.

Avant 1965, le Service social de Hull (SSH) est une agence privée de services sociaux administrant l'assistance publique et l'assistance-chômage, c'est-à-dire la distribution et le contrôle des chèques pour les personnes bénéficiant du bien-être ou en chômage. Elle a également charge des services à l'enfance, notamment le placement, de même que l'adoption et les services aux mères célibataires. Le SSH développe même à partir de 1952 un centre psychosocial où l'on trouve un psychiatre, un psychologue et deux travailleurs sociaux. Par ailleurs, les intervenants de l'agence des services sociaux de Hull n'ont pratiquement pas de formation particulière en travail social. En tant qu'«aides sociaux», leur travail est surtout centré sur la réponse aux urgences (le «curatif»). L'emprise religieuse traditionnelle fait la norme, notamment en matière de placement. Des critères religieux font principalement foi de la capacité des couples à accueillir un enfant. Dans le langage de l'époque, le mode d'intervention privilégié est l'aide individualisée, le *casework*. Bref, pour employer l'expression d'une intervenante du SSH arrivée à la fin de cette période, le SSH lui paraît être

[...] une grosse Société Saint-Vincent-de-Paul. On court les logements, la nourriture, le lait [...] On essaie de convaincre les groupes d'entraide et les

5. Notre étude couvre une décennie jusqu'à l'arrivée du premier CLSC dans la région en 1972, le CLSC de Hull, dont la direction sera assumée brièvement par Pauline Marois, l'actuelle ministre de l'Éducation du Québec (la formation première de M^{me} Marois est le travail social).

paroisses d'aller porter de la nourriture aux familles [...] Ou bien on est des « polices » : on administre les chèques [...] et on vérifie les abus [si les gens se servent à bon escient de leur chèque].

Et la personne d'ajouter :

J'ai fait cela pendant environ un an et demi. Puis j'ai remis en question ce type de travail et j'ai décidé de partir. On m'a plutôt offert de m'occuper des dossiers de mères célibataires [...] (R. Cadieux)

Vers la fin de cette période (1966-1972), de jeunes professionnels en travail social, formés dans des universités québécoises (Montréal), ontariennes ou même américaines dont certaines offrent des programmes à trois volets (personne, groupe et communauté), sont engagés à l'agence. Ces derniers vont favoriser la transformation de l'agence en véritable service public. En outre, le travail effectué par un gestionnaire disposant d'une formation en organisation communautaire viendra également modifier le paysage institutionnel des services sociaux en milieu rural et semi-urbain (à Mont-Laurier, à Maniwaki et dans le Pontiac). Enfin, la poussée des premiers comités de citoyens animés par le diocèse ouvrira directement et indirectement la voie à l'arrivée en 1972-1973 du premier CLSC de la région, le CLSC de Hull, et du Centre de services sociaux (CSS) issu de la réforme du gouvernement du Québec faisant suite aux recommandations de la Commission Castonguay-Nepveu.

LES SERVICES: L'OMNIPRÉSENCE DES VALEURS RELIGIEUSES, L'AIDE SOCIALE NON PROFESSIONNELLE ET LA LOGIQUE DE LA CHARITÉ

Même si le SSH est une institution non confessionnelle (la seule de tout le Québec à ce moment-là d'ailleurs), il demeure que l'orientation religieuse (catholique) marque profondément les interventions. Au début de la décennie, une partie importante du travail des intervenants consiste à répondre aux demandes d'aide financière des personnes et des familles à l'assistance publique et à l'assistance-chômage.

Mais le Service à l'enfance, qui dispose de l'effectif le plus important, exprime avec force la prégnance des valeurs religieuses dans le placement en orphelinat. Inspirés par le modèle ontarien, on en arrivera plutôt à développer le placement d'enfants en familles d'accueil (foyers nourriciers). Et dans le prolongement de ces placements, un véritable suivi sera alors mis en place :

Dans les années 50, nous étions la seule agence à faire du placement en foyer nourricier. À ce moment-là, la pratique courante était le placement en institution, dans des orphelinats. Nous avons alors été considérés comme les « protestants de la Province de Québec ». Il nous fallait convaincre les religieuses d'envoyer les enfants à l'école à l'extérieur de l'orphelinat.

Avec l'arrivée de cette politique des familles d'accueil, nous faisons la preuve de notre sensibilité aux liens familiaux, au maintien de la cellule familiale et au service individualisé [...] Quand on plaçait un enfant en famille d'accueil, le travail commençait, il ne finissait pas. (H. Dussault, seule travailleuse sociale professionnelle de l'agence à ce moment-là. Entrée au SSH en 1954 comme responsable du secteur Enfance.)

Bref, l'aspect positif de cette période, en dépit du contexte difficile d'émergence d'une pratique sociale autonome et professionnelle, c'est

d'avoir accordé une grande place à tout ce qui était interaction familiale et à comprendre comment se développait une personne, son comportement [...]

En réalité, on venait de loin, d'une période où tout était normatif, où tout était jugé en fonction de critères religieux traditionnels dans un cadre d'ailleurs régi par des institutions religieuses de santé, de services sociaux et d'éducation⁶ :

Des enfants logeaient dans des pensionnats de communautés religieuses à Ottawa ou Aylmer [...] Les curés étaient impliqués parce qu'on s'adressait à eux en premier lieu [...] Des prêtres ou des séminaristes étaient engagés à l'agence [...]

Par ailleurs, la création d'un centre psychosocial dans le cadre du SSH viendra combler les carences en soins psychiatriques dans l'Ouest québécois. Ce sera l'occasion d'instaurer des approches nouvelles et surtout de faire l'expérience du travail interdisciplinaire. Le SSH ne s'arrête pas là : un service d'auxiliaires familiales (de type « éducatrice », non de type services ménagers) sera mis sur pied, de même qu'un service de consultation budgétaire.

Mais sur le plan de l'intervention, la très grande majorité, qui ne dispose pas de formation adéquate, se sent plutôt dépourvue pour faire face aux problèmes familiaux :

Les intervenants étaient des aides sociaux sans aucune formation [...] des ex-infirmiers, des ex-professeurs, des ex-séminaristes. Parce que l'agence était un lieu de passage vers autre chose. Sauf pour ceux qui sont retournés aux études. Il y avait donc un gros roulement. (G. Ricard)

6. Sans compter la gestion et l'animation par les communautés religieuses de terrains de jeux, de « colonies de vacances », d'une station de radio, d'un journal (*Le Droit*), etc.

**Les modes d'intervention :
la prédominance de l'aide individualisée,
du casework et de l'intervention curative (dite clinique)**

La région manque à ce point de ressources *compétentes* que même tard dans la période (1970), un intervenant social disposant d'une simple formation de collègue classique (un baccalauréat ès arts) sera engagé pour travailler dans le Pontiac. Sans formation spécifique, il fera de tout en répondant aux urgences, seul mode de fonctionnement connu de lui :

On devait s'occuper de l'évaluation des foyers nourriciers, des gens malades, des cas de protection, des cas d'inceste, des cas de déficience intellectuelle [...] C'est après mon départ de l'agence qu'a commencé le développement communautaire avec la mise sur pied d'un service d'aides familiales, un comptoir [...] (M. Lahaie)

L'intervention préventive et le développement communautaire ne se pratiquent pas d'instinct. Ce type d'approche nécessite une vision stratégique des services sociaux, laquelle n'existe pas alors. Il est aussi devenu impératif d'acquérir une formation appropriée. Mais la majorité n'y a pas encore accès.

Jusqu'à 1967, il n'y avait pas de travail préventif. C'est avec l'animation sociale qu'on a commencé à penser prévention. Jusque-là, les interventions se faisaient lorsqu'il y avait état de crise. Le seul modèle existant jusque vers les années 1966-1967, c'est le *casework* traditionnel à orientation psychiatrique. (G. Ricard)

**La faible professionnalisation des services
met en évidence le besoin de recruter des personnes
ayant une formation en travail social**

Au début des années 60, l'agence embauche massivement des personnes détenant un baccalauréat ès arts ou ayant fait des études en nursing ou en éducation. Ces « aides sociaux » effectuent les tâches reliées à l'administration de l'assistance publique (assistance aux mères nécessiteuses, aux aveugles, etc.) et de l'assistance-chômage⁷.

Cependant, c'est bel et bien en réalisant ces tâches que les « aides sociaux » et les quelques professionnels qui les encadrent réalisent l'ampleur des problèmes sociaux. On se rend alors compte que l'aide individualisée

7. À noter ici qu'à la suite du rapport Boucher (1963) les pouvoirs publics détacheront les travailleurs sociaux de l'administration des mesures d'assistance publique et d'assistance-chômage. Ce qui représentera un changement qualitatif majeur pour la profession.

et le dépannage des groupes traditionnels d'entraide (Saint-Vincent-de-Paul, p. ex.) ne suffisent pas à contrer la pauvreté, ces pratiques s'épuisent dans un éternel recommencement.

Problème de taille : pour s'inscrire efficacement dans la lutte contre la pauvreté, une formation professionnelle des intervenants s'impose de plus en plus. En 1965, lorsqu'un Bureau régional d'assistance-chômage s'ouvrira, faute de posséder les qualifications professionnelles nécessaires, les travailleurs de l'agence antérieurement affectés à ces tâches ne seront pas rapatriés par ce bureau. L'agence reste donc avec bon nombre de personnes sur les bras, lesquelles ne sont pas qualifiées non plus pour le travail social proprement dit. L'agence incite alors fortement son personnel à retourner aux études et accorde des bourses de perfectionnement. Ceux qui ne vont pas aux études demeurent dans la catégorie des « aides sociaux » et ils seront affectés à d'autres tâches.

Le collège Saint Patrick, affilié à l'Université d'Ottawa (collège qui deviendra plus tard l'Université de Carleton), devient alors le lieu privilégié de formation du personnel du SSH. Mais l'orientation psychologique et psychiatrique du travail social de cet établissement ne sera malheureusement pas à la hauteur des défis qui pointent à l'horizon. Cependant, les quelques-uns qui auront choisi l'École de service social de l'Université de Montréal se seront dotés d'une formation les rendant aptes à intervenir avec les « trois méthodes⁸ ». D'autres, fréquentant le Jewish Hospital, seront initiés à la thérapie familiale, approche alors en émergence.

En général, les personnes possédant une formation universitaire occuperont des postes de cadres tout en effectuant du travail direct auprès de la population. Les travailleurs sociaux deviendront alors des intervenants de premier ordre par rapport aux « aides sociaux ». C'est aussi à partir de 1967-1968 que les modes d'intervention se diversifient : service social de groupe, thérapie familiale et animation sociale.

8. Le travail social professionnel d'inspiration américaine s'est longtemps défini autour des fameuses « trois méthodes », soit le *casework*, le *group work* et le *community development*. Aujourd'hui cette définition sommaire est dépassée : d'abord, parce qu'elle est réductrice, le travail social ne pouvant se définir comme une simple ingénierie sociale composée de méthodes. Ensuite, le travail social a su développer avec le temps une *approche disciplinaire globale des problèmes sociaux, des mouvements sociaux et des politiques sociales* qui lui est propre. Finalement, parce que le rapport théorie-pratique élargit la problématique de l'intervention : *plutôt que de méthodes, on parle aujourd'hui de pratiques, de champs de pratique, d'approches, de stratégies et de modèles*. Il en va de même de la notion de « service social » qui est réductrice par rapport à celle de « travail social », la première étant exclusivement liée à la notion d'« assistance », la seconde, tout en incluant le service, est davantage liée à l'intervention de prévention sociale, de promotion collective et de développement des personnes et des communautés.

À l'agence de Mont-Laurier⁹, le problème est de même nature : le personnel n'est pas qualifié. Mais la solution diffère. Le nouveau directeur, organisateur communautaire de formation, réussit à convaincre ses employés de se qualifier. Après entente avec le cégep Sainte-Thérèse, il devient professeur le soir pour 17 des 18 membres du personnel de l'agence qui s'inscrivent en techniques d'assistance sociale au cégep :

J'ai donné des cours d'introduction à la sociologie, aux problèmes sociaux contemporains, à l'intervention de groupe [...] Même que le responsable de la filiale du service social de Maniwaki venait au cours deux soirs par semaine [...] En bout de ligne, cela aura permis de faire du véritable service social familial [...] dans le cadre non plus d'agences diocésaines mais de centres socio-communautaires bâtis autour d'un ensemble de services accessibles à la population [...]

Lorsque j'ai travaillé dans le cadre de la Commission Castonguay-Nepveu, l'expérience de Maniwaki m'a alors servi pour conceptualiser le modèle des CLSC. (D. Habets)

Le travail social institutionnel : la gestion paternaliste de l'agence combinée à une vision dépassée du travail social conduit à la syndicalisation

À l'agence de service social de Hull, devenue l'agence de service social de l'Outaouais, le modèle de gestion qui prédomine est paternaliste. Le conseil d'administration est principalement composé de notables de la région. En plus, certains y exercent une influence directement proportionnelle à leurs intérêts personnels. Plusieurs vendent en effet à l'agence leurs services de garagistes (vente d'autos) ou d'agents d'assurances¹⁰. Le conseil d'administration se donne aussi un droit de regard sur les travailleurs, ce qui se traduit par des visites à l'improviste sur les lieux du travail. Quant à la direction générale, elle dispose d'un pouvoir quasi absolu et filtre tout ce qui parvient au conseil d'administration.

9. L'Outaouais des années 60 comprend deux agences de services sociaux, celle de Hull fondée en 1942, puis celle de Mont-Laurier fondée en 1957. Les deux agences se fondront dans le CSSO en 1973. L'agence de Mont-Laurier couvrait Mont-Laurier, Maniwaki, Sainte-Agathe et deux réserves amérindiennes. La région de Mont-Laurier fera partie de l'Outaouais jusqu'au milieu de la décennie 80. Depuis dix ans, elle fait partie de la région Laurentides-Lanaudière.

10. Cet aspect a été longuement analysé par James McPHERSON dans *Bien-être, contrôle et changement social* (1969). Cette recherche, subventionnée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ainsi que par l'Agence, visait à dépister le malaise du bien-être social dans la région de l'Outaouais. Fait à noter, ce rapport n'a pas été rendu public. Seuls quelques exemplaires ont été sauvés. Plusieurs entrevues font référence à ce document jugé majeur pour l'époque.

Le paternalisme imprègne en grande partie les rapports patron-employés, le directeur général faisant par exemple sa ronde matinale des bureaux pour saluer « son monde ». Dans la même veine, les conditions de travail et l'embauche sont souvent conclues verbalement sur la bonne foi des parties. Les augmentations de salaire se font sur demande et sont sanctionnées par le conseil d'administration, toujours sur la bonne foi. Plus tard, l'arrivée du syndicat révélera des inégalités salariales entre les hommes et les femmes et entre les hommes mariés et les hommes célibataires. Avec de telles règles de moins en moins admises par le personnel, la situation n'allait pas manquer de se détériorer peu à peu.

Vers la fin de la décennie, la direction de l'agence demeurera plutôt axée sur le mode de penser et d'agir antérieur, provoquant ainsi le durcissement des positions et la polarisation d'un groupe d'employés qui se tournera alors vers le syndicalisme. La mobilisation s'organisera dès lors autour d'un noyau de personnes insatisfaites à la fois de leurs conditions de travail, de l'orientation conservatrice et du manque de vision stratégique de l'agence. Celle-ci, à leurs yeux, tarde trop à intégrer les nouvelles valeurs et les nouvelles idées, telles que la participation de citoyens au conseil d'administration, la reconnaissance véritable de l'organisation communautaire, le soutien au développement d'un conseil d'œuvres¹¹. L'organisation en syndicat¹² s'avère alors le moyen à utiliser pour passer d'un modèle de gestion paternaliste à un modèle plus démocratique tout en amenant l'agence à modifier sa politique en matière de services à la population. Mais cette période de transition et de décision en faveur de la syndicalisation ne fera pas que des heureux. Certains membres du personnel y auront vécu des moments difficiles, partagés jusqu'à la fin dans leurs sentiments à l'égard de la direction générale.

11. Contrairement à Montréal où un conseil a été mis sur pied en y intégrant un service d'animation (dirigé par Michel Blondin), le projet de conseil ne naîtra pas dans l'Outaouais. Il sera finalement abandonné avec l'arrivée de la réforme qui donnera naissance aux CLSC. L'animation sociale sera alors principalement assumée par l'Église locale qui s'inspirera d'ailleurs de l'expérience montréalaise animée par Blondin (DOUCET et FAVREAU, 1991 : 44-47).

12. En 1968, le SSH, devenu le SSO, compte 17 travailleurs sociaux professionnels, 4 techniciens en assistance sociale et 34 aides sociaux. Mentionnons aussi qu'à la même période les agences de Montréal vivront une première grève de quelques mois (voir l'article de BOUCHER et JETTÉ à ce propos).

UN AUTRE CHAMP DE TRAVAIL SOCIAL : L'ÉMERGENCE DE L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

En milieu urbain et en milieu rural : deux cas de figure contrastés

Au cours des années 60, plus exactement à partir de 1965, des intervenants de retour d'études en travail social commencent à véhiculer des idées novatrices qui appellent un renouvellement des pratiques sociales. Des expériences d'intervention de groupe avec des enfants, des adolescents (camps d'été, par exemple) ou des femmes d'alcooliques contribuent à enrichir et à réviser l'approche traditionnelle. Des projets d'organisation communautaire émergent pour répondre, dans le domaine du logement, aux problèmes engendrés par l'expropriation.

Les intervenants se disent surtout formés pour le *casework* et ont de la difficulté à faire les liens entre leur formation et les habiletés nécessaires pour effectuer les nouvelles tâches qui sont associées à la nouvelle demande sociale. D'autres, mieux équipés par leur formation, vont amorcer une réflexion sur les besoins de base de la population et le « comment faire » pour contrer la pauvreté dans les quartiers où l'organisation des populations résidentes se fait jour.

Pendant, la pauvreté est rarement nommée comme caractéristique clé des problèmes que vivent les familles. Vers la fin de la décennie, pour cause d'expropriations massives de familles vivant dans le centre-ville de Hull par le gouvernement fédéral, le problème du logement cristallise la situation. Des actions de type communautaire pour la défense des droits sociaux de ces familles font alors leur apparition, et une nouvelle pratique de travail social *en milieu urbain* prend ainsi forme. Des tensions vont alors surgir au sein de l'agence entre ceux qui pratiquent la seule et exclusive aide individualisée et ceux qui font de l'organisation communautaire. À un autre niveau, des différences de vues entre ceux qui font de l'organisation communautaire à l'agence et ceux qui en font à l'intérieur du mouvement diocésain d'animation sociale vont également se faire jour¹³.

En milieu semi-urbain et rural, les choses se passent différemment. Une jonction s'opère entre l'organisation communautaire proprement dite et l'administration sociale autour du développement de ressources

13. Le contentieux, souvent tacite, entre des animateurs sociaux professionnels frais émoulus des universités et des prêtres engagés dans la pastorale sociale en milieu populaire n'est pas propre à Hull. À Montréal, à Québec et à Sherbrooke, ces animateurs sociaux et les premiers organisateurs communautaires de CLSC ne seront pas acceptés d'emblée par ces animateurs sociaux religieux présents depuis déjà fort longtemps dans le travail paroissial.

publiques, avec l'arrivée de Diets Habets, un travailleur social formé en organisation communautaire nommé directeur général du Service social de Mont-Laurier en 1966, puis coordonnateur régional du ministère de la Famille et du Bien-être social jusqu'en 1971. Mont-Laurier, Maniwaki et même le Pontiac bénéficieront d'un développement substantiel de ressources nouvelles, tels des centres d'hébergement pour personnes âgées, et l'agence Mont-Laurier-Maniwaki sera transformée en deux centres sociocommunautaires autonomes, précurseurs à leur manière des futurs CLSC¹⁴.

Quelques caractéristiques de l'organisation communautaire de l'époque

L'organisation communautaire de cette période a pris différents visages. Comment peut-on la caractériser par rapport à la pratique déjà connue et ancienne du *casework* ? D'abord, par un apport important dans le démarrage ou la transformation en véritables services publics de ce qui était de caractère privé ou confessionnel. En milieu rural, il s'agit d'une intervention communautaire de type « *planning social*¹⁵ ». En milieu urbain, on voit plutôt l'amorce de l'organisation de communautés locales défavorisées par une intervention de type « *action sociale* », ce qui constitue un précédent pour l'époque.

Mais au sein des services sociaux institutionnels à peine sortis de la tutelle religieuse, des tensions entre l'ancien et le nouveau vont surgir. L'organisation communautaire, à l'intérieur de ces services sociaux publics, n'aura pas pour autant la partie facile dans sa cohabitation avec des organisations populaires naissantes, les comités de citoyens, qui, eux, pour l'essentiel, sont animés par des paroisses, par des intervenants de la pastorale sociale.

Il faut en outre enregistrer, comme aux États-Unis à la même époque¹⁶, la concentration de l'action communautaire autour de la lutte contre la pauvreté dans les milieux urbains défavorisés.

L'insertion du « communautaire » dans l'univers du travail social des années 60 crée, comme on l'a vu, des tensions, d'ailleurs souvent fécondes. Mais quel est l'objet de ces tensions ? En premier lieu, l'intervention de

14. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Diets Habets occupe un peu plus tard le poste de délégué régional à la Commission Castonguay-Nepveu comme expert-conseil en services sociaux.

15. Pour une définition appropriée des différents types d'intervention en organisation communautaire (*planning social*, *action sociale*, *développement local*), voir DOUCET et FAVREAU, 1991 : 5-31.

16. Voir à ce propos FAVREAU (1994).

caractère communautaire se construit sur la base d'un territoire et d'une communauté prise comme unité sociale de la société. Par exemple, l'intervention se fait dans les quartiers au cours d'assemblées et de rencontres de cuisine, ce qui diffère profondément de l'aide individualisée des *caseworkers* :

À Hull, des intervenants non diplômés en travail social se retrouvent dans les sessions d'animation sociale organisées par le diocèse ; plusieurs d'entre eux viennent de l'Action catholique ouvrière. Parallèlement, des professionnels diplômés, comme les travailleurs sociaux du Centre de services sociaux de l'Outaouais, manifestent le désir et le besoin de se refaire une image dans le milieu et de sortir de l'impasse du *casework*. (R. Poirier)

À cette époque, comme on l'a vu, l'intervention traditionnelle est centrée sur les enfants et les familles dans un contexte où les intervenants doivent encore bien souvent se défaire d'un rôle de « policiers », rôle hérité de la période d'application de distributeurs-contrôleurs des chèques de bien-être et d'assistance-chômage¹⁷. Ils doivent aussi se départir d'un rôle de « dépanneurs sociaux » commandés par les impératifs de l'urgence. Le tableau est différent en organisation communautaire : on expose les problèmes sur la place publique, on dénonce les injustices, on regroupe les gens en comités de citoyens, on regroupe les comités de citoyens sur l'ensemble du territoire, on crée des services à caractère collectif comme une clinique de santé populaire (1968), on participe à l'implantation d'un CLSC (le CLSC de Hull en 1972).

LE CHAMP DU TRAVAIL SOCIAL ET L'IMPLICATION DES ÉGLISES

Ici, il convient de bien distinguer deux périodes, celle d'avant 1966 et celle d'après 1966. Avant 1966, on vit encore pour beaucoup sur les habitudes héritées d'institutions privées religieuses d'aide sociale qui datent d'une autre époque. Mais qu'est-ce qui a fait bouger cette Église si traditionnelle après 1965 ? Qu'est-ce qui la pousse vers l'organisation communautaire ?

En réalité, les années 60 ont vu apparaître un questionnement s'alimentant à deux sources à l'intérieur de l'Église elle-même. En premier lieu, l'érosion systématique de la pratique religieuse dans l'Île-de-Hull, pratique qui passe en 1963 de 75-80 % à moins de 20 % douze ans plus tard

17. Plusieurs intervenants qui ont vécu cette période disent d'ailleurs qu'une bonne partie de la population mettra 10 à 15 ans avant de comprendre que les travailleurs sociaux n'exercent plus ce rôle.

(Gaffield, 1994 : 626). Ce qui conduit, on le déduit aisément, au tarissement du financement des paroisses. Sans compter le début d'une crise profonde de l'effectif religieux dont une partie, très souvent la plus engagée socialement, déserte, tandis que l'autre ne parvient pas à se renouveler.

Deuxièmement, le Concile Vatican II (1962-1964), sorte de révolution tranquille de l'Église catholique partout dans le monde, au moment même de la Révolution tranquille de la société québécoise, confirme des changements significatifs : 1) la nécessité d'une séparation de l'Église et de l'État ; 2) la nécessité d'une pastorale sociale ; 3) l'impératif d'un engagement des chrétiens dans ce monde ; 4) la reconnaissance des laïcs comme partie intégrante de l'Église et 5) l'ouverture aux autres religions.

Simultanément dans l'Outaouais, sur le plan diocésain, le territoire trop morcelé dans ses appartenances est en voie de restructuration. En effet, jusqu'au début des années 60, une partie du territoire relève du diocèse d'Ottawa, une autre du diocèse de Mont-Laurier et une dernière du diocèse de Pembroke. En 1963, la décision est finalement prise de constituer un nouveau diocèse, celui de Hull (qui deviendra le diocèse de Gatineau-Hull en 1982). M^{gr} Paul-Émile Charbonneau¹⁸ en devient le premier évêque. Les positions de l'évêque favoriseront une pastorale inspirée des orientations du Concile Vatican II. Une partie de l'Église de Hull, composée non seulement de paroisses mais de nombreuses communautés religieuses (Oblats, Capucins, Pères du Saint-Esprit, Montfortains, Rédemptoristes, Sœurs de la Providence, Sœurs de la Charité, Sœurs du Sacré-Cœur, etc.), se montre alors plus libre d'agir en faveur des défavorisés et prend position pour le changement social. Une partie du clergé, celle dont les pendules ne sont pas à l'heure conciliaire, affiche cependant une certaine résistance. C'est cette partie du clergé qui est assez proche des élites locales siégeant à des conseils d'administration, comme celui du SSH ou ceux des organismes traditionnels d'entraide (Saint-Vincent-de-Paul, par exemple).

Le coup d'envoi de la nouvelle pastorale sociale sera donné par l'évêque en 1966. Quatre-vingt-dix prêtres présents à la paroisse Saint-Rédempteur sont conviés à aller dans le milieu et à partager la vie des plus démunis (Gaffield, 1994 : 634). Mieux ! Des membres du clergé et des paroisses sont invités à travailler aux solutions. En 1968, une semaine de formation en « animation sociale », nom donné à l'époque à l'organisation

18. Le premier évêque de Hull, M^{gr} Charbonneau, originaire de Saint-Jérôme, mais évêque auxiliaire d'Ottawa quelques années plus tôt, connaissait bien la région de l'Outaouais québécois. Il était aussi reconnu pour ses positions sociales progressistes au sein de la Conférence catholique canadienne des évêques (POIRIER, 1986 : 24). Voir à ce sujet l'article de R. POIRIER dans le vol. 8, n° 1, printemps 1995, de *Nouvelles pratiques sociales*.

communautaire, est mise en œuvre et son principal invité est Michel Blondin. L'expérience montréalaise du sud-ouest de la ville soutenue par le Service d'animation du Conseil des œuvres, dont la coordination est assumée par Michel Blondin lui-même, prend alors toute sa force (Doucet et Favreau, 1991 : 44-47 et 51-52). À l'automne 1969, Roger Poirier, oblat et ex-aumônier national d'action catholique à Montréal, prend la direction de l'Assemblée générale de l'Île-de-Hull (AGIH) qui entreprend une vaste enquête-participation dans l'Île-de-Hull. Ainsi note-t-il :

Fin des années 60, le Conseil des œuvres de Montréal, avec Michel Blondin, lance l'animation sociale comme moyen de réveiller les citoyens et citoyennes pour les faire participer à une prise en main de leurs principaux problèmes, au lieu de toujours tout attendre des services gouvernementaux. À la même époque, à l'Université de Sherbrooke et aussi à l'Université de Montréal, se développe une approche plus collective que individuelle de l'intervention sociale. (R. Poirier)

Les Petites Sœurs de l'Assomption, arrivées en 1963, s'installent avec « armes et bagages » dans des quartiers populaires de la région, et des pères capucins et oblats, stimulés par l'expérience de prêtres-ouvriers en France, s'établissent et œuvrent dans les quartiers pauvres. De telle sorte que sur dix animateurs de comités de citoyens, six sont prêtres et travaillent presque à temps plein comme « animateurs sociaux ».

LE PAYSAGE SOCIAL ET POLITIQUE DES ANNÉES 60 : DES BOULEVERSEMENTS ANNONCIATEURS D'UNE RÉFORME

Coup sur coup, facteurs internes et externes, facteurs subjectifs et objectifs, facteurs locaux et nationaux se conjuguent et s'entremêlent.

D'abord, *sur le plan ecclésial*, on observe : 1) la chute de la pratique religieuse ; 2) la laïcisation progressive des institutions de santé, d'éducation et de services sociaux, laïcisation entreprise par le gouvernement du Québec¹⁹, et donc la perte d'influence de l'Église dans ces trois champs d'intervention ; 3) l'arrivée d'un évêque progressiste et d'un Concile qui favorisent l'*aggiornamento* (le renouveau) de cette Église²⁰.

Ensuite, *sur le terrain politique*, parallèlement à ce processus intra-ecclésial, les choses bougent énormément : en premier lieu, le rapport

19. Coup sur coup, deux rapports feront école : le rapport Boucher en 1963 donnera l'impulsion à la laïcisation des services sociaux et le rapport Parent en 1964 ira dans le même sens en ce qui a trait à l'éducation.

20. Un sociologue et un organisateur communautaire engagés par le nouveau diocèse de Hull feront le reste en accompagnant l'Église locale dans sa remise en question (LÉTOURNEAU, 1969).

explosif d'un sociologue du SSH sur le dispositif de pouvoir local est rendu public (McPherson, 1969). Au même moment, de jeunes professionnels du travail social parlent à l'intérieur du SSH de syndicalisation, d'organisation communautaire et de participation des citoyens. Autre élément et non le moindre, des expropriations sauvages sont entreprises par le gouvernement fédéral en plein centre-ville de Hull. Puis, dernière coordonnée du contexte politique, une réforme en profondeur de la santé et des services sociaux issue de la Commission Castonguay-Nepveu se fait jour.

Enfin, *sur le plan sociologique*, trois facteurs structurels, moins immédiats mais non moins actifs sur la situation, vont également jouer : 1) un centre-ville qui se gentrifie et accentue l'étalement urbain ; 2) une classe ouvrière qui perd son socle par la désindustrialisation qui s'amorce chez E.B. Eddy, à Canada Packers, etc. ; 3) une forte poussée de la demande sociale dans l'ensemble de la région et du Québec à un moment où l'économie encore en expansion permet à l'État-providence son plein développement.

Voilà les principaux ingrédients d'un processus qui, de 1968 à 1973, modifiera substantiellement le paysage institutionnel du travail social. Partout au Québec, le paysage de cette profession et de ces pratiques change à la faveur de la transformation des services sociaux en véritables services publics, à la faveur de la montée en puissance d'un mouvement populaire et d'un courant professionnel d'organisation communautaire dans les universités, à la faveur de la poussée commune d'un État-providence et d'un État national au Québec. L'Outaouais ne sera pas en reste sur ce plan. Plutôt que de se recroqueviller sur elle-même, la région ouvrira de nouveaux chantiers sociaux. Mais sa dynamique prend les couleurs d'une région frontalière aux prises avec un État canadien sous la gouverne du Parti libéral du Canada (PLC) de P. E. Trudeau et d'une Église locale en perte de puissance, mais aussi en quête de renouvellement.

UNE PREMIÈRE CONCLUSION : LE TRAVAIL SOCIAL DES ANNÉES 60, UN PASSÉ TOUJOURS VIVANT QUI MARQUE LE PRÉSENT

Le questionnement sur la profession même de travailleur social se fait à tous les niveaux pendant cette décennie : les modes d'intervention, les lieux de pratique, les champs prioritaires d'intervention, la formation et la reconnaissance professionnelle, les conditions de travail, etc. Les personnes formées en travail social s'affirment et se regroupent en début de décennie. C'est la période du «prendre sa place» par l'intermédiaire de la syndicalisation et, pour une partie d'entre elles, par l'intermédiaire de la

Corporation des travailleurs sociaux. Vers la fin de la décennie, les plaidoyers en faveur d'une professionnalisation du travail social et de son intégration à l'intérieur des services publics vont prévaloir.

Chaque génération a son apport... et son système de contraintes. Aujourd'hui, grâce aux politiques publiques qui ont émergé à la fin des années 60 et au début des années 70 et grâce aux intervenants sociaux de cette génération, l'Outaouais dispose d'un réseau public de neuf CLSC, d'un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ), de dix centres hospitaliers, de quatorze centres d'accueil, de quatre centres d'adaptation et de réadaptation, le tout chapeauté par une Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSO). Sans compter un important réseau communautaire de plus de 250 organisations dont un bon nombre sont inscrites dans le champ de la santé et des affaires sociales.

Mais tout ne passe plus par Hull. L'Outaouais urbain est actuellement desservi par un réseau public et communautaire qui dénote des évolutions démographiques substantielles dont la portée n'est pas encore nécessairement comprise par tous ses acteurs. L'Outaouais urbain, c'est aujourd'hui cinq municipalités. Hull, sur le plan démographique, n'est d'ailleurs plus la principale ville de la région. Gatineau avec ses 100 000 habitants figure en effet en tête de liste, suivie de Hull (60 000 habitants), d'Aylmer (40 000 habitants) et, enfin, de Buckingham et de Masson-Angers (16 000 habitants).

Une partie de la génération des années 60 est encore aujourd'hui aux postes de direction d'établissements de santé et de services sociaux ou exercent un leadership d'influence au sein d'organisations communautaires ou de l'Église locale. Ils ont dans la cinquantaine. C'est donc dire que le passé est toujours bien vivant et qu'il marque le présent...

UNE SECONDE CONCLUSION : MISE EN PERSPECTIVE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TRAVAIL SOCIAL D'HIER ET D'AUJOURD'HUI (À L'AUBE DU XXI^e SIÈCLE)

Mais il y a plus : si nous poussions plus loin la comparaison entre les années 60 et les années 90, nous avancerions une *hypothèse*. Nous avons vu que le développement du travail social au cours des années 60 est très intimement soudé au développement de l'État-providence québécois. Or, aujourd'hui ce dernier est profondément remis en cause.

En effet, le développement de cette liaison travail social-État-providence a été très fort. Comme on l'a vu, il y a eu transformation

d'agences privées en établissements de services publics, formation de semi-professionnels en techniques de travail social dans les cégeps, formation professionnelle obligatoire des travailleurs sociaux à l'université, syndicalisation de la profession et effectifs du travail social en très grande majorité exerçant leur « métier » dans des établissements du secteur public : centres de services sociaux, (CSS), centres locaux de services communautaires (CLSC), centres hospitaliers, etc.

C'est qu'au Québec, dans cette période forte de l'État-providence, la réponse aux problèmes sociaux développe sa *configuration centrale* à partir de nouvelles politiques publiques (assurance santé universelle, réforme Castonguay-Nepveu, etc.) devenues nécessaires et possibles par une croissance économique qui va bon train. Ce sont les années de mise en place des grands services publics (hôpitaux, collèges publics, etc). Les finances publiques sont capables, au moins partiellement, d'absorber la demande en provenance des mouvements sociaux. Les mouvements sociaux eux-mêmes sont, pendant cette période, plus « étatistes » qu'aujourd'hui, en ce sens qu'ils contribuent à aiguillonner la résolution des problèmes sociaux et de santé en déclarant prioritaire l'extension du secteur public (d'où la montée des CSS et des CLSC, etc.).

Avec la décennie 80 s'ouvre une nouvelle période, une période de crise de l'emploi liée à une crise de la croissance économique, période de crise de l'État-providence où les finances publiques accumulent des déficits (grosso modo depuis 1975). Cette nouvelle donne provoque le resserrement de la production des services collectifs dont il n'est plus évident qu'ils seront ou qu'ils demeureront à caractère public. Le scénario d'une privatisation partielle, puis celui de la « communautarisation » (Vaillancourt, 1994 : 230) deviennent des hypothèses au cœur des débats²¹. L'intervention de maintien à domicile et celle en santé mentale sont à bien des égards fort illustratives. L'ensemble des services d'aide à domicile n'est plus envisagé comme s'inscrivant d'office dans le secteur public. Ainsi en est-il du travail dévolu aux auxiliaires familiales. De même assiste-t-on à l'arrivée de nombreuses organisations communautaires par suite de la désinstitutionnalisation des soins psychiatriques.

En d'autres termes, le « Welfare State » n'aurait-il pas besoin – et d'un besoin de longue durée, de portée stratégique – d'un tiers secteur (à côté du secteur public et du secteur privé)²²? Une croissance économique faible ou une croissance économique sans que lui corresponde le

21. Comme l'étatisation l'avait été dans les années 60.

22. Sur le nouvel arrimage entre le secteur public et le secteur communautaire, voir VAILLANCOURT (1994).

développement de l'emploi provoque beaucoup de chômage, l'appauvrissement des communautés locales et la recherche de solutions nouvelles dans le cadre d'une crise de l'État-providence, d'ailleurs remis en cause non seulement sur son flanc droit (l'approche néolibérale) mais aussi sur son flanc gauche (l'approche sociocommunautaire).

Avec l'arrivée de cette nouvelle structuration de la société et de ses services publics, structuration imposée par la crise de l'emploi, par la crise des quartiers et des régions (périphériques, notamment) et par celle de l'État-providence, *le travail social se trouve confronté de nouveau avec force à la question de la pauvreté devenue exclusion. Le travail social vit de nouveau un déplacement de ses modes d'intervention, de ses lieux d'exercice, de ses champs d'intervention prioritaire, etc.*

En outre, le secteur communautaire dans son ensemble prend, aujourd'hui et demain plus encore, une place importante comme lieu d'exercice de la profession et lieu de renouvellement des pratiques sociales.

Bref, de nouvelles pratiques se font jour tant dans le secteur institutionnel (particulièrement les CLSC) que communautaire : insertion sociale par l'économique, développement local, développement économique communautaire, etc., occupent désormais une place plus centrale, comme le soulignait récemment un rapport du Regroupement des unités de formation universitaire en travail social (RUFUTS)²³ en indiquant leur portée de la façon suivante :

Les dimensions économiques présentes comme problèmes dans les vécus de la clientèle des services sociaux doivent être bien connues des intervenants, à tout le moins comme variables d'analyse, sinon comme vecteurs importants d'intervention [...] car les préoccupations pour l'employabilité et l'insertion sociale [...] passent souvent par des projets d'entreprises communautaires liant la création d'emploi, l'insertion sociale [...] et le développement économique local alternatif. (RUFUTS, 1993 : 27)

De nouvelles questions se posent alors, comme nous l'avons souligné dans un dossier précédent de la revue²⁴ :

Nous n'avons que peu exploré ces nouveaux chantiers : quels sont les intervenants sociaux qui ont tendance à s'y investir ou, au contraire, à demeurer en retrait ? La formation en travail social est-elle en partie devenue désuète et anachronique au regard de la compréhension de ces nouvelles dynamiques ? Ces nouvelles pratiques portent-elles en germe l'accélération d'une crise

23. Voir à ce propos RUFUTS (1993).

24. Voir à ce propos le dossier sur les régions dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, n° 1, printemps 1995, dossier réalisé sous la direction de L. FAVREAU et J.-L. KLEIN.

d'identité professionnelle ou, au contraire, son renouvellement ? Quelles sont les pratiques remises en cause ? (Favreau et Klein, 1995 : 40)

Dossier à suivre !

Note au lecteur : Tous les entretiens mentionnés dans cet article ont été réalisés et validés entre 1990 et 1993 dans le cadre de la recherche « 30 ans de pratiques sociales », recherche coordonnée sur le plan national par Yves Vaillancourt et, dans la région de l'Outaouais par Léa Diotte et Louis Favreau. Les personnes suivantes ont accepté de rendre publics leurs propos. D'autres ont préféré gardé l'anonymat. Que tous et toutes soient ici sincèrement remerciés de leur contribution à une meilleure compréhension de notre histoire... Et à une formation plus adéquate des futurs intervenants sociaux.

CADIEUX, Rita : maîtrise en service social de l'Université Carleton ; travailleuse sociale à l'agence de Hull de 1967 à 1979 (l'agence est devenue un CSS en 1973).

DUSSAULT, Hélène : maîtrise en service social de l'Université de Montréal ; travailleuse sociale à l'agence de Hull de 1957 à 1969.

HABETS, Diets : formation en travail social de l'Université de Louvain en Belgique et maîtrise en service social de l'Université de Montréal ; directeur général du service social de Mont-Laurier de 1966 à 1968 ; coordonnateur régional du ministère de la Famille et du Bien-être social et délégué à la Commission Castonguay-Nepveu à titre d'expert-conseil de 1969 à 1971.

LAHAIE, Marcel : autrefois intervenant social dans le Pontiac, il est aujourd'hui curé de la paroisse Saint-Jean-Marie-Vianney à Gatineau.

POIRIER, Roger : il a été aumônier de la JOC nationale, animateur de l'Assemblée générale de l'Île-de-Hull et directeur du Centre Saint-Pierre à Montréal.

RICARD, Gabriel : maîtrise en service social de l'Université Carleton ; responsable de la recherche à l'agence de Hull puis au CSS jusqu'en 1977 ; directeur des services professionnels du Centre des services sociaux de l'Outaouais.

Bibliographie

ASSOCIATION DES CENTRES DE SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (1988). *Portrait de famille, 25 ans de services sociaux ensemble.*

BEAUPRÉ, L. (1952). *Comment meurt la charité privée*, Conseil canadien du bien-être social, vol. 4, n° 3, 9.

DANDENAULT, E. (1968). *Mémoire à la Commission d'enquête Castonguay-Nepveu*, Service social de l'Outaouais.

DOUCET, L. et L. FAVREAU (1991). *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sillery, PUQ, 464 pages.

FAVREAU, L. (1994). « Le mouvement communautaire aux États-Unis : un mouvement social méconnu, une tradition de plus de cinquante ans », dans LAVILLE, J.-L.

(sous la direction de), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, 95-104.

- FAVREAU, L. et J.-L. KLEIN (1995). « Présentation du dossier : Les régions », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, n° 1, 29-43.
- GAFFIELD, C. (sous la direction de) (1994). *Histoire de l'Outaouais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 878 pages.
- LÉTOURNEAU, C. (1969). « L'Île de Hull, un défi aux chrétiens d'aujourd'hui », *Prêtres et Laïcs*, vol. XIX, décembre, 543-552.
- MCPHERSON, J. (1969). *Bien-être, contrôle et changement social*, Service social de l'Outaouais, 92 pages.
- POIRIER, R. (1986). *Qui a volé la rue Principale ?* Montréal, Éditions Départ, 331 pages.
- POIRIER, R. (1995). « Engagement social du diocèse Gatineau-Hull (1963-1987) », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, n° 1, printemps, 173-183.
- RICARD, G. (1981). *Les services sociaux dans l'Outaouais (1942-1980)*, Actes du colloque sur l'identité régionale de l'Outaouais, texte ronéo.
- SERVICE SOCIAL DE HULL ET DE L'OUTAOUAIS (1957-1971). *Rapports annuels*.
- SERVICE SOCIAL DE L'OUTAOUAIS (1968). *25^e anniversaire du Service social de l'Outaouais, 1943-1968*.
- RUFUTS (1993). *Les orientations de la formation en travail social au Québec*, Groupe de travail, mai, 61 pages.
- VAILLANCOURT, Y. (1994). « Éléments de problématique concernant l'arrimage entre le communautaire et le public dans le domaine de la santé et des services sociaux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n° 2, automne, 227-248.